Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260430-DELIB_2026_035-DE

DELIBERATION 2026_035

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

Le vingt-neuf avril deux mille vingt-six,

Le Conseil Municipal de la Commune de L'HÔPITAL-CAMFROUT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie, sous la Présidence de Monsieur GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, Maire.

Date de convocation du Conseil : 23 avril 2026

Présents	Votants
17	18

Présents : M. GUÉNEUGUÈS Jean-Jacques, M. BRAJEUL Daniel, Mme VANUXEM Fanny, M. LHOMEDET Ludovic, M. LOIRE Guy, Mme CORRE Marie-Noëlle, M. LE BUZIT Éric, M. PONS Benjamin, Mme GAMBIER Dorothée, Mme JACOB Sonia, Mme QUILLÉVÉRÉ Alice, M. SOUBIGOU Pascal, M. AUTRET Philippe, Mme THINZILAL Florence, M. CHARVIN Thomas, M. LÉON Jean-Jacques, Mme NICOLAS Laurence

Absents : Mme BIRHART Ludivine (procuration donnée à M. GUÉNEUGUÈS), Mme GUICHOUX Sisilia

Secrétaire de séance : Thomas CHARVIN

Objet : Affectation du Résultat 2025

Après adoption du Compte Financier Unique 2025, l'excédent de fonctionnement constaté sur l'exercice est de 368 449.80 €. Cet excédent de fonctionnement ne couvrant pas le déficit de la section d'investissement, l'entièreté de l'excédent doit donc être reversé à la section d'investissement.
Il est donc proposé au conseil municipal l'affectation suivante du résultat au budget principal 2026 :

- Excédent de fonctionnement 2025 : 368 449.80 €
- Affectation au chapitre 002 « excédent de fonctionnement reporté » : 0 €
- Affectation au compte 1068 recettes en investissement : 368 449.80 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026
Reçu en préfecture le 05/05/2026
Publié le
ID : 029-212900807-20260430-DELIB_2026_035-DE

Votes pour	**18**
Votes contre	**0**
Abstentions	**0**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2025 de 368 449.80 € au budget principal 2026 :
- **APPROUVE** l'affectation au chapitre 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour 0 €
- **APPROUVE** l'affectation au compte 1068 - Recettes en investissement pour 368 449.80 €

- *Pour extrait, certifié conforme par Mr le Maire,*
- *Au registre sont les signatures*
- *Certifiée exécutoire à L'HÔPITAL-CAMFROUT, le 04/05/2026*

Jean-Jacques GUÉNEUGUÈS
Maire de L'HÔPITAL-CAMFROUT